



CONVENTION eau

Bassin Haouz-Mejjate

Une convention pour mieux gérer l'eau

La demande en eau pour les différentes activités économiques devenant de plus en plus forte au niveau du Bassin de Haouz-Mejjate, alors que les ressources, notamment en eaux souterraines, déjà limitées, subissent une grande pression. Cette situation de plus en plus critique, a abouti à la mise en place d'un Plan d'action, objet de la Convention Eau, co-construit et pris en charge par les parties prenantes concernées.

**Alimentation
en eau potable
Eaux de surface et
eaux souterraines**

74 Mm^3/an \rightarrow **29** Mm^3/an
dont

provenaient des
eaux souterraines

Irrigation Eaux de surface et eaux souterraines

1 113 Mm^3/an \rightarrow **522** Mm^3/an
dont
provenaient des eaux souterraines

**BILAN
DÉFICITAIRE**

Demandes Apports

-111 Mm^3
en moyenne /an
(Période de référence
2002-2011)

Objectif :

Obtenir à terme un bilan « eau » équilibré dans le Bassin Haouz-Mejjate

Assurer

un usage de l'eau
rationnel
et efficient.

Garantir

un développement
socio-économique
durable et équitable.

Élaborer

un plan
d'action
contractuel.

Identifier

les contributions
des parties
prenantes.



Un plan d'action avec 6 objectifs :

A la suite d'un diagnostic partagé et de l'identification des mesures d'amélioration, un plan d'action avec 6 objectifs déclinés en actions et en activités a été mis en place



1 Limiter les prélèvements

- Réduire les prélèvements des eaux souterraines
- Suivre et contrôler les prélèvements
- Contrôler les extensions des superficies irriguées



2 Préserver la qualité des ressources

- Établir les périmètres de protection
- Contrôler et gérer les rejets industriels
- Réduire la pollution agricole
- Assainir et valoriser les eaux usées domestiques



3 Mettre en place un système de gouvernance

- Renforcer le rôle des institutions dans la GIRE
- Renforcer les capacités, former et éduquer
- Informer, sensibiliser et impliquer activement les usagers
- Garantir une solidarité amont-aval

L'impact recherché est une économie de 200 Mm³/an à l'horizon 2030



4 Recourir aux ressources en eaux alternatives

- Réutiliser les eaux usées épurées
- Collecter et valoriser les eaux pluviales



5 Aménager les bassins versants et les adapter aux changements climatiques

- Renforcer le traitement biologique et mécanique
- Améliorer la gestion des crues
- Améliorer la gestion de la sécheresse



6 Économiser et valoriser les ressources

- Améliorer et adapter les pratiques agricoles : économie et valorisation des eaux d'irrigation
- Améliorer l'efficacité des réseaux de distribution
- Économiser l'eau à l'échelle des usages domestiques, touristiques et industriels

1

Déclinaison du plan d'action en éconogestes à porter par tous



Actions pour les usagers

2

Conduite d'un programme d'accompagnement pour la mise en oeuvre des bonnes pratiques